

ASSOCIATION KEISER INITIATIVE FOR
UGANDA

GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
DES ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2014

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'assemblée générale de
Association Keiser Initiative for Uganda
Genève

MOORE STEPHENS REFIDAR SA
Avenue de France 23
Case postale 90
1211 Genève 20

Tél : +41 (0)58 911 86 00
Fax : +41 (0)58 911 86 97
e-mail : geneva@moorestephens.ch
www.moorestephens.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes ainsi que l'annexe) de l'Association Keiser Initiative for Uganda pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

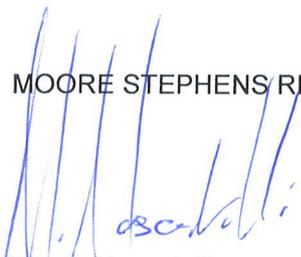
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 16 juin 2015

MOORE STEPHENS REFIDAR SA



Marco Moscatelli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alexandre Perrin
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes, tableau de variation des réserves affectées et annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014
(avec chiffres comparatifs 2013)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	24	16
Caisse Ouganda	1'029	112
CCP	10'382	6'374
Banque	54'692	82'583
Banque Ouganda	36	2'124
Autres créances	159	159
	<hr/>	<hr/>
Total actif circulant	66'322	91'368
	<hr/>	<hr/>
Total actif	66'322	91'368
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIF		
Fonds étrangers		
Total fonds étrangers	-	-
	<hr/>	<hr/>
Réserves affectées		
Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques	52'660	75'074
	<hr/>	<hr/>
Total réserves affectées	52'660	75'074
	<hr/>	<hr/>
Fortune sociale de la fondation		
Surplus / (déficit) au bilan	13'662	16'294
	<hr/>	<hr/>
Total capital de fondation et réserves sans affectation	13'662	16'294
	<hr/>	<hr/>
Total passif	66'322	91'368
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

COMPTE DE DEPENSES ET RECETTES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(avec chiffres comparatifs 2013)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	CHF	CHF
RECETTES		
Contributions de donateurs sans affectation	6'622	6'177
Affectation réserves libres à des projets spécifiques	(4'398)	-
Contributions de donateurs affectées à des projets spécifiques	67'319	105'065
(Utilisation)/non-utilisation réserves de contributions affectées par les donateurs	(14'659)	(29'991)
Dotation réserve de contributions affectées par les donateurs	(52'660)	(75'074)
Intérêts	26	83
Gain de change	765	-
Ventes articles	1'359	1'004
Affectation ventes articles au projet jardin d'enfants	(1'359)	(1'004)
Soutien Congo handicapés	-	256
Affectation Soutien Congo handicapés	(500)	(455)
Total recettes	<u>2'515</u>	<u>6'061</u>
DEPENSES		
Coûts administratifs		
Matériel éducatifs et scolaire		
Documentation, fournitures de bureau et télécom	1'137	1'396
Frais de ports	287	956
Frais CCP et bancaires	261	238
Frais Ouganda	3'462	3'336
Perte de change	-	334
Total coûts administratifs	<u>5'147</u>	<u>6'260</u>
Total dépenses	<u>5'147</u>	<u>6'260</u>
(Déficit)/Surplus de l'exercice	(2'632)	(199)
Surplus au bilan au début de l'exercice	16'294	16'493
Excédent des recettes au bilan à la fin de l'exercice	<u><u>13'662</u></u>	<u><u>16'294</u></u>

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

		EMPLÓI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
		RECETTES		DEPENSES		CHF		CHF	
CONTRIBUTIONS DE L'EXERCICE	de l'exercice	Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
		sans affectation	affectées	sans affectation	affectées				
CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
	-	-	-	(243)		512	(243)		269
Don Kiwanis	7710	-	7710	(6'757)		6'547	(6'757)	7710	7'500
Divers	7710	-	7710	(7'000)		7'059	(7'000)	7710	7'769
Jardin d'enfants (No 2790)									
Ville de Genève	-	-	-	(9)		26	(9)		17
Ville de Lancy	-	-	-	(3)		10	(3)		7
Commune de Bardonnex	-	-	-	(5)		16	(5)		11
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	(9)		26	(9)		17
Commune de Cologny	-	-	-	(3)		10	(3)		7
Commune de Genèthod	-	-	-	(5)		16	(5)		11
Commune de Veyrier	-	-	-	(5)		14	(5)		9
Fondation Alta Mane	-	-	-	(550)		1'671	(550)		1'121
Fondation Coromandei	-	-	-	(23)		71	(23)		48
Fondation G.Hirzel	-	-	-	(116)		351	(116)		235
Fondation Prapioz	-	-	-	(3)		10	(3)		7
Institut Robin des Bois	-	-	-	(9)		26	(9)		17
Punch SA	-	-	-	(6)		18	(6)		12
Agence Immobilière Schmid	-	-	-	(226)		686	(226)		460
Mme E. Alvarez	-	-	-	-		1	-		1
MM Binder	2'000	-	2'000	(1'094)		1'323	(1'094)	2'000	2'229
M Bidebost	200	-	200	(66)		-	(66)	200	134
MM Burnand	-	-	-	(7)		22	(7)		15
Famille Giudici	-	-	-	(2)		7	(2)		5
Famille Guerrazzi	-	-	-	(3)		10	(3)		7
MM. Ph. Miserez et J. Lombard	-	-	-	(98)		298	(98)		200
Famille Ottone	-	-	-	(1)		2	(1)		1
Famille Zurcher	-	-	-	(123)		375	(123)		252
Dons anonymes	1'500	-	1'500	(1'419)		4'309	(1'419)	1'500	4'390
Ventes produits	1'359	1'359	-	(1'259)		2'466	(1'259)	1'359	2'566
	5'059	1'359	3'700	(5'044)		11'764	(5'044)	5'059	11'779

DONATEURS

Exercice arrêté au 31 décembre 2014 :

Parrainage (No 2740)

Don Kiwanis

Divers

Jardin d'enfants (No 2790)

Ville de Genève

Ville de Lancy

Commune de Bardonnex

Commune de Chêne-Bougeries

Commune de Cologny

Commune de Genèthod

Commune de Veyrier

Fondation Alta Mane

Fondation Coromandei

Fondation G.Hirzel

Fondation Prapioz

Institut Robin des Bois

Punch SA

Agence Immobilière Schmid

Mme E. Alvarez

MM Binder

M Bidebost

MM Burnand

Famille Giudici

Famille Guerrazzi

MM. Ph. Miserez et J. Lombard

Famille Ottone

Famille Zurcher

Dons anonymes

Ventes produits

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

DONATEURS	RECETTES				DEPENSES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS					
	Contribution de l'exercice		Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Solde au 1er janvier		Utilisation dans l'exercice		Dotations dans l'exercice		Solde au 31 décembre	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Exercice arrêté au 31 décembre 2014 :														
Traitement de l'eau (No 2750)														
Etat de Genève	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Ville de Genève	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Ville de Lancy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Commune de Choulex	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Coligny	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Jussy	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Fondation Alta Maine	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Fondation Coromandel	-	-	-	(4'280)	-	(4'280)	1	(4'280)	-	-	5'200	-	920	-
Fondation G.Hirzel	-	-	5'200	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Institut Robin des Bois	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Fonds Mécénat SIG	-	-	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	-
MM Binder	-	-	-	(779)	-	(779)	946	(779)	-	-	-	-	167	-
M De Carlo	-	-	-	(178)	-	(178)	216	(178)	-	-	-	-	38	-
M Ciccarone	-	-	500	(411)	-	(411)	-	(411)	-	-	500	-	89	-
M Faure Malan	-	-	250	(206)	-	(206)	-	(206)	-	-	250	-	44	-
M Gampfer	-	-	400	(329)	-	(329)	-	(329)	-	-	400	-	71	-
Genoud SaRL	-	-	500	(411)	-	(411)	-	(411)	-	-	500	-	89	-
M Gerdl	-	-	300	(247)	-	(247)	-	(247)	-	-	300	-	53	-
M Schmid B	-	-	800	(658)	-	(658)	-	(658)	-	-	800	-	142	-
M Schmid R	-	-	450	(370)	-	(370)	-	(370)	-	-	450	-	80	-
MM Zurcher	-	-	1'500	(1'502)	-	(1'502)	-	(1'502)	-	-	1'500	-	323	-
Dons anonymes	-	-	-	(762)	-	(762)	1'624	(762)	-	-	-	-	164	-
Dons Privés	-	-	-	(1'337)	-	(1'337)	10	(1'337)	-	-	-	-	287	-
Emploi réserves libres	-	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)	-	-	-	-	2	-
	9'900	-	9'900	(11'485)	-	(11'485)	4'054	(11'485)	-	-	9'900	-	2'469	-
Soutien école primaire (No 2770)														
Don Kiwanis	-	-	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	25	-
M Bächet	-	-	-	-	-	-	179	-	-	-	-	-	179	-
MM Bilet	-	-	-	-	-	-	191	-	-	-	-	-	191	-
MM Binder	-	-	-	-	-	-	242	-	-	-	-	-	242	-
M Gampfer	-	-	-	-	-	-	240	-	-	-	-	-	240	-
Dons anonymes	-	-	-	-	-	-	2'742	-	-	-	-	-	2'742	-
	-	-	-	-	-	-	3'619	-	-	-	-	-	3'619	-

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS										
RECETTES					DEPENSES					
Contributions de l'exercice	Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre		
	CHF	sans affectation	affectées	CHF						sans affectation
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
DONATEURS										
Exercice arrêté au 31 décembre 2014 :										
Soutien aux études secondaires (No Z741)										
Swiss Bakery Trophy	-	-	-	-	3'960	(2'326)	-	-	1'634	
Artisans boulangers	200	-	200	-	-	(117)	200	200	83	
M Bartschi	740	-	740	-	-	(435)	740	740	305	
MM Biderbost	-	-	-	-	150	(88)	-	-	62	
M Christmann	200	-	200	-	-	(117)	200	200	83	
M De Carlo	200	-	200	-	-	(117)	200	200	83	
MM Desbiolles	100	-	100	-	-	(59)	100	100	41	
MM Ducret	200	-	200	-	-	(117)	200	200	83	
M Giudici	200	-	200	-	-	(117)	200	200	83	
M Guerrazzi	300	-	300	-	-	(176)	300	300	124	
M Jacquenoud	150	-	150	-	-	(88)	150	150	62	
M Jombart	-	-	-	-	36	(21)	-	-	15	
MM Jorg	100	-	100	-	-	(59)	100	100	41	
MM Pazzatini	100	-	100	-	-	(59)	100	100	41	
MM Piller	150	-	150	-	107	(151)	150	150	106	
MM Schultness	-	-	-	-	715	(420)	-	-	296	
MM Staehli	150	-	150	-	-	(88)	150	150	62	
MM Zurcher	-	-	-	-	358	(211)	-	-	147	
Dons anonymes	-	-	-	-	1'073	(631)	-	-	442	
	2'790	-	2'790	-	6'399	(5'397)	2'790	3'792		
All Saint Pre Primary School Aménagement des dortoirs (No Z711)										
Commune de Choulex	300	-	300	-	-	(300)	300	300	-	
Commune de Collonge-Bellerive	1'500	-	1'500	-	-	(1'500)	1'500	1'500	-	
Commune de Confignon	1'000	-	1'000	-	-	(1'000)	1'000	1'000	-	
Commune de Meinier	500	-	500	-	-	(500)	500	500	-	
Commune de Puplinge	3'000	-	3'000	-	-	(3'000)	3'000	3'000	-	
Ville de Lancy	3'000	-	3'000	-	-	(3'000)	3'000	3'000	-	
M Bartschi	260	-	260	-	-	(260)	260	260	-	
	9'560	-	9'560	-	-	(9'560)	9'560	9'560	-	

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS

	RECETTES				DEPENSES				Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
	CHF		CHF		CHF		CHF					
	Contributions de l'exercice	Allocation des contributions sans affectation	affectées	Allocation des contributions sans affectation	affectées	Allocation des contributions sans affectation	affectées					
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
DONATEURS												
Exercice arrêté au 31 décembre 2014 :												
Rénovation école primaire Busunga + Iatrine.												
(No 2712)												
Ville de Genève	-	-	-	-	(1'547)	-	-	1'547	(1'547)	-	-	
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	(309)	-	309	-	(309)	-	-	
Commune de Bernex	2'500	-	2'500	-	(2'500)	-	-	-	(2'500)	2'500	-	
Commune de Coligny	-	-	-	-	(774)	-	774	-	(774)	-	-	
Commune de Carouge	3'300	-	3'300	-	(3'300)	-	-	-	(3'300)	3'300	-	
Société Privée de Gérance	10'000	-	10'000	-	(10'000)	-	-	-	(10'000)	10'000	-	
	15'800	-	15'800	-	(18'430)	-	2'630	-	(18'430)	15'800	-	
Formation Infirmière (No 2781)												
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	(39)	-	997	-	(39)	-	958	
	-	-	-	-	(39)	-	997	-	(39)	-	958	
Dispensaire (No 2780)												
Ville de Genève	-	-	-	-	(202)	-	2'721	-	(202)	-	2'519	
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	(40)	-	544	-	(40)	-	504	
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	(40)	-	544	-	(40)	-	504	
Commune de Puplinge	-	-	-	-	(12)	-	166	-	(12)	-	154	
Commune de Lancy	-	-	-	-	(40)	-	531	-	(40)	-	491	
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	(59)	-	796	-	(59)	-	737	
Commune de Coligny	-	-	-	-	(131)	-	1'768	-	(131)	-	1'638	
Commune de Jussy	-	-	-	-	(7)	-	89	-	(7)	-	82	
Fondation G. Hirzel	-	-	-	-	(135)	-	1'814	-	(135)	-	1'679	
Divers	-	-	-	-	(1)	-	9	-	(1)	-	8	
Transfert au projet rénovation logement	2'000	-	2'000	-	(149)	-	-	-	(149)	2'000	1'851	
	2'000	-	2'000	-	(816)	-	8'983	-	(816)	2'000	10'167	
Rénovation logement Infirmière (No 2782)												
Dons anonymes	-	-	-	-	(6'968)	-	7'000	-	(6'968)	-	32	
Commune de Coligny	5'000	-	5'000	-	(4'977)	-	-	-	(4'977)	5'000	23	
Commune de Chêne-Bourg	4'000	-	4'000	-	(3'982)	-	-	-	(3'982)	4'000	18	
Commune de Plan-les-Ouates	5'500	-	5'500	-	(5'475)	-	-	-	(5'475)	5'500	25	
Transfert au projet dispensaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	14'500	-	14'500	-	(21'402)	-	7'000	-	(21'402)	14'500	98	

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

	RECETTES				DEPENSES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS					
	Contributions de l'exercice		Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Utilisation dans l'exercice		Solde au 1er janvier		Dotations dans l'exercice		Solde au 31 décembre	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
DONATEURS														
Exercice arrêté au 31 décembre 2014 :														
Projet Karudec (malnutrition, malaria, illettrisme des Femmes) No 2731														
Ville de Lancy	-	-	-	(221)	-	-	-	(221)	2'398	(221)				2'177
Commune de Chêne-Bougerie	-	-	-	(166)	-	-	-	(166)	1'805	(166)				1'639
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	(157)	-	-	-	(157)	1'703	(157)				1'546
Commune de Choulex	-	-	-	(7)	-	-	-	(7)	75	(7)				68
Commune de Cologny	-	-	-	(55)	-	-	-	(55)	599	(55)				544
Commune de Jussy	-	-	-	(174)	-	-	-	(174)	1'893	(174)				1'719
Commune de Puplinge	-	-	-	(10)	-	-	-	(10)	113	(10)				103
Fondation Resurrexit	-	-	-	(35)	-	-	-	(35)	379	(35)				344
Fondation G.Hirzel	-	-	-	(5)	-	-	-	(5)	49	(5)				44
Don Kiwanis	-	-	-	(35)	-	-	-	(35)	379	(35)				344
	-	-	-	(138)	-	-	-	(138)	1'499	(138)				1'361
	-	-	-	(1'003)	-	-	-	(1'003)	10'892	(1'003)				9'889
Projet constr. Hamunkuku Latrines + panneaux solaires (No 2713)														
Commune de Chêne-Bougerie	-	-	-	(1'185)	-	-	-	(1'185)	1'185	(1'185)				-
Fonds Mécénat SIG	-	-	-	(2'370)	-	-	-	(2'370)	2'370	(2'370)				-
	-	-	-	(3'555)	-	-	-	(3'555)	3'555	(3'555)				-
Projet constr. Comao Sud Kivu (No 2700)														
Ville de Lancy	-	-	-	(576)	-	-	-	(576)	779	(576)				203
Ville de Meyrin	-	-	-	(2'686)	-	-	-	(2'686)	3'634	(2'686)				948
Commune de Cologny	-	-	-	(720)	-	-	-	(720)	974	(720)				254
Commune de Chêne-Bougerie	-	-	-	(432)	-	-	-	(432)	585	(432)				153
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	(578)	-	-	-	(578)	782	(578)				204
Fondation G.Hirzel	-	-	-	(1'010)	-	-	-	(1'010)	1'368	(1'010)				358
	-	-	-	(6'002)	-	-	-	(6'002)	8'122	(6'002)				2'120
Rénovation école de Katunguru (No 2714)														
Emploi réserves libres	4'398	-	4'398	(4'398)	-	-	-	(4'398)	-	(4'398)		4'398		-
	4'398	-	4'398	(4'398)	-	-	-	(4'398)	-	(4'398)		4'398		-
TOTAL	71'177	1'359	70'358	(92'582)	-	-	-	(92'582)	75'074	(94'131)		71'177		52'660

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

1. Informations générales et organisation de l'association

1.1 Structure légale et activités

Association Keiser Initiative for Uganda, Genève (AKIU) est une association à but non lucratif (régie par les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse), constituée le 10 septembre 2005.

L'Association est inscrite au Registre du commerce de Genève le 29 septembre 2005, et est au bénéfice d'une exonération fiscale. L'Association est également inscrite au bureau des ONG ougandais en date du 19 mai 2006.

AKIU a pour but d'aider le village de pêcheurs de Kasenyi, situé dans une réserve naturelle, dans le district de Kasesse en Ouganda. Cette aide est principalement axée sur les problèmes liés aux infrastructures de santé (traitement de l'eau, rénovation du dispensaire), éducatives (création d'un jardin d'enfants, et soutien à l'école par du matériel pédagogique et éducatif) et sociales avec l'aide d'une assistante sociale.

Les contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques conformes au but de la fondation sont indiquées dans le tableau de variation des réserves affectées.

En mai 2011, l'association a étendu son action aux villages situés à l'intérieur de Queen Elisabeth National Parc, au district de Bushenyi et en République Démocratique du Congo

1.2 Organisation de l'association

Les organes de la fondation sont :

- L'Assemblée Générale
- Le Comité

1.2.1 L'Assemblée Générale

Tâches

L'Assemblée Générale est le principal organe de l'Association. Elle est l'organe de décision le plus élevé de l'Association. Ses tâches de gestion et d'administration ont été déléguées au Comité de l'Association. L'Assemblée Générale approuve les projets, les états financiers et le budget de l'Association ainsi que le rapport de l'organisme indépendant de vérification des comptes. Elle est la seule habilitée à modifier les statuts et à élire les membres du Comité.

Composition

Chaque personne peut devenir membre de l'Association Keiser Initiative for Uganda. Une demande d'adhésion doit être soumise au Comité avec l'indication d'un « parrain ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

1.2.2 Le Comité

Tâches

Le Comité est élu par l'Assemblée Générale des membres de l'Association. Il est en charge de l'administration générale de l'Association et, en particulier, de la levée des fonds afin d'obtenir suffisamment de moyens financiers pour les besoins de l'Association et des projets particuliers. Il est responsable d'étudier et de présenter à l'Assemblée Générale ces projets. Ses responsabilités s'étendent au suivi financier et logistique relatif à la réalisation des projets approuvés. Il s'occupe de la tenue et à la présentation des états financiers ainsi qu'à l'élaboration et à la présentation du budget. Le Comité est aussi responsable de préparer et de convoquer l'Assemblée Générale. Il est seul autorisé à approuver l'admission d'un nouveau membre de l'Association.

Composition

Le Comité se compose de 4 à 10 membres. Ses membres sont élus pour une période de trois ans par l'Assemblée Générale.

La présidence de l'Association se compose d'un président et d'un vice-président. Le président et le vice-président sont désignés parmi les membres du Comité. Ils sont élus pour une période de trois ans et peuvent être réélus.

Au 31 décembre 2014 les membres du Conseil de fondation sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président
Nathalie Nguyen	Genève, Suisse	Secrétaire
Louis-Jean Tercier	Genève, Suisse	Trésorier
Jobogo Kashamura Matando	Kampala, Ouganda	Coordinateur

1.2.3 Signatures autorisées

Au 31 décembre 2014 les signatures autorisées (inscrites au Registre du commerce de Genève) sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente	Individuelle
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président	Collective à deux

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables prises en considération pour la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

a) Spécialisation des exercices

Les recettes (autres que les contributions de donateurs) et les dépenses sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont acquises ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrées dans les comptes de l'exercice concerné. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque AKIU pense que la réception de la contribution promise à une certaine date est raisonnablement sûre ; ce qui correspond en général à la réception d'un document signé par le donateur et, à défaut, à la date de réception des fonds. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel AKIU a reçu le document y relatif signé ou, si précisé, dans la période au cours de laquelle le donateur a formellement exigé que la recette soit enregistrée.

Les contributions des donateurs sont traitées comme suit :

(i) Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds donnés à AKIU pour des projets spécifiques, dépenses générales incluses, et qui ne peuvent pas être utilisés comme des recettes générales pour AKIU. Les fonds affectés à des projets spécifiques peuvent aussi être utilisés en partie pour couvrir des dépenses liées à des projets généraux ou des coûts administratifs, à la seule condition que ceci ait été approuvé et signé dans un document par le donateur.

(ii) Contributions de donateurs sans affectation

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds qui peuvent être utilisés pour couvrir les coûts administratifs de AKIU.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan.

c) Modification des principes comptables

Les principes comptables ne peuvent être modifiés que sur décision du Comité.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

3. Donations projet spécifique

Au cours de l'exercice 2014, les donations et contributions reçues à titre spécifique pour un projet précis de divers particuliers, de sociétés et de collectivités publiques se sont élevées à CHF 67'319 (2013 : CHF 105'065). Le détail figure dans le tableau de variation des réserves affectées présenté en annexe. Ces sommes concernent les projets spécifiques relatifs aux réalisations suivantes :

- Le parrainage d'enfants
- Le jardin d'enfants
- Le traitement de l'eau
- Le soutien aux études secondaires
- La construction d'un dortoir scolaire pour All Saint Pre Primary School
- La rénovation de l'école primaire de Busunga
- Le fonctionnement d'un dispensaire
- La rénovation du logement de l'infirmière
- La rénovation de l'école de Katunguru (financé par la fortune sociale de l'association).

4. Cotisations et autres donations

Au cours de l'exercice 2014 les donations et cotisations reçues qui ne concernent pas un projet spécifiques se montent à CHF 6'622 (2013 : CHF 6'177). Ces sommes sont principalement utilisées pour des frais encourus en Ouganda à savoir :

- Le salaire du superviseur/coordonateur sur place
- Divers frais administratifs/documents officiels pour les autorités ougandaises
- Diverses fournitures pour le dispensaire
- Divers frais pour fournitures du bureau et de l'école

5. Actifs de la fondation

Les actifs de la fondation sont récapitulés ci-dessous :

	2014		2013	
	CHF	%	CHF	%
Caisse,CCP et banque	65'098	98%	88'973	97%
Caisse Ouganda	1'029	2%	112	0%
Barclay's Bk Kampala	36	0%	2'124	2%
Autres créances	159	0%	159	0%
	<u>66'322</u>	<u>100%</u>	<u>91'368</u>	<u>100%</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

6. Analyse des risques

Le Comité de l'Association est conscient que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités et qu'une évaluation du risque doit être réalisée chaque année. Cette dernière consiste, en tout premier lieu, à déterminer les principaux risques et à juger la pertinence des mesures entreprises afin de les réduire.

Une analyse des risques auxquels doit faire face la Fondation sera formalisée durant le deuxième semestre 2015. Cette analyse traite des principaux risques auxquels l'Association est exposée et leurs impacts sur les états financiers.